

26 juin 2017

Les remboursements des soins progressent modérément

Les données commentées ci-dessous sont des données en date de remboursement corrigées des jours ouvrés.

Fin mai 2017, 3 602 millions d'euros ont été remboursés dans le périmètre de l'Ondam, soit une évolution cumulée sur douze mois (année complète mobile ACM) de +1,4 % (+0,7 point par rapport à février 2017). Les soins de ville progressent de +2,2 % en ACM.

FAIBLE DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES

Les **honoraires médicaux et dentaires** (531 M€) progressent de 1,7% en ACM, à un rythme légèrement inférieur à celui de l'ensemble des soins de ville. En PCAP les dépenses augmentent à peine (+0,7 %).

Les dépenses des **généralistes s'accroissent, +1,0% en ACM (après 0,6 % en avril), et +2,8% en PCAP**. Elles traduisent la reprise modérée de la dynamique des consultations suite à la revalorisation du tarif de la consultation au 1^{er} mai prévue par la convention médicale : +1,3% en ACM (après +0,4% en avril et -0,2 % en mars). En PCAP, l'évolution des consultations est nulle, la hausse des dépenses de mai succédant à deux mois de diminution.

Les dépenses des **spécialistes** sont les plus dynamiques parmi les honoraires, elles progressent de 2,2 % en ACM, une croissance portée par celle des actes techniques, +2,5 %. Les dépenses de consultations continuent de diminuer depuis le début de l'année en ACM, -0,7 %.

Les remboursements des **dentistes** progressent de +1,1 %, en ACM, (+0,9 point par rapport à mars). En PCAP, ils progressent de 2,0%.

LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DÉPENSES DE SOINS DE VILLE

Les dépenses de **prescriptions** (958 M€) qui constituent plus de la moitié des soins de ville, s'accroissent : +2,7 % en ACM (après +2 % en avril), tirées par les dépenses des auxiliaires médicaux. En PCAP, elles augmentent de 1,7%.

Les dépenses de **médicaments** s'accroissent depuis le début de l'année, +2,3% en ACM (après +1,5 % en avril, +0,7 % en mars). Elles résultent d'une reprise de la croissance des dépenses d'officine +1,3% en ACM, après plusieurs mois consécutifs de baisse. Les dépenses de rétrocession poursuivent leur dynamique (+8,5 % en ACM, après +7,2 % en avril), résultant notamment de la montée en charge depuis fin 2016 des traitements anti-cancéreux.

Les dépenses de **LPP et les produits d'origine humaine** sont dynamiques de +4,4 % en ACM, en accélération depuis

deux mois, (+3,8 % en avril). Le taux de croissance est de 3,8% en PCAP.

Les dépenses de soins des **auxiliaires médicaux**, progressent de 3,5 % en ACM, en légère accélération depuis le début de l'année et +3,4 % en PCAP. La croissance des dépenses est notamment portée par celles des masseurs-kinésithérapeutes (+4,0 % en ACM). Les dépenses de soins infirmiers s'accroissent depuis le début de l'année de 3,1% en ACM.

Les dépenses de **biologie** progressent de 1,0 % en ACM, à un rythme stable depuis le début de l'année après une période de décélération résultant de la baisse du tarif courant sur les derniers mois de 2016.

Les dépenses de **transports** progressent de 2,3 % en ACM, en décélération depuis plusieurs mois, et de +2,3 % en PCAP.

Les dépenses relatives aux **indemnités journalières diminuent**, -1,4 % en ACM, mais tendent à s'infléchir (- 3,4 % en mars) avec la fin de la montée en charge de la mise en place, en février 2015, d'une nouvelle réglementation du calcul des prestations en espèces, conditionnant ces prestations à un minimum de revenu (10 % du plafond annuel de la sécurité sociale). Les montants versés aux auto-entrepreneurs, plus affectés par la réforme, régressent plus fortement : -11,8 % en ACM mais cette baisse s'infléchit également (-14,6 % en avril). Les mêmes raisons font évoluer à la baisse les **prestations en espèces maternité** (hors champ Ondam), -11,8 % en ACM (-12,3 % en avril).

LES DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS

Les montants versés aux **établissements publics** (1 284 M€) progressent de 1,8 % en ACM. En PCAP, ils sont dynamiques avec un taux de 3,8%.

Les dépenses des **établissements privés** (313 M€) diminuent, -3,4 % en ACM (après -3 % en avril), résultant de la baisse des dépenses MCO (-3,3 % en ACM). En PCAP la baisse est de -9,2 %.

Les dépenses des **établissements médico-sociaux** (275 M€) progressent de 4,7 % en PCAP. Cette progression traduit des évolutions contraires selon le secteur. L'intégration dans le champ de l'ONDAM depuis janvier 2017 du financement des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) pour les **personnes handicapées** conduit à une augmentation des dépenses, de +12,5 %. Les dépenses pour les personnes âgées sont en recul, -0,7 % en PCAP.

Tableau 1 : Evolution des dépenses remboursées à fin mai 2017

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses brutes cumulées mai 2017	Taux de croissance à fin mai 2017			
		PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾	ACM	ACM-CJO ⁽¹⁾
Soins de Ville (hors contrats)	1 667,8	1,4%	1,4%	1,4%	2,2%
Honoraires médicaux et dentaires	530,8	0,7%	0,7%	0,9%	1,7%
Dont Généralistes	137,7	2,8%	2,8%	0,2%	1,0%
<i>dont consultations généralistes</i>	90,7	0,0%	0,0%	0,5%	1,3%
Dont Spécialistes	291,8	-0,7%	-0,7%	1,4%	2,2%
<i>dont consultations spécialistes</i>	53,6	-1,4%	-1,4%	-1,5%	-0,7%
<i>dont actes techniques</i>	208,4	-0,8%	-0,8%	1,7%	2,5%
Dont Dentistes	97,0	2,0%	2,0%	0,3%	1,1%
Prescriptions	958,1	1,7%	1,7%	1,9%	2,7%
Produits de santé	650,8	1,5%	1,5%	1,9%	2,7%
Médicaments	517,2	0,9%	0,9%	1,5%	2,3%
<i>officine</i>	440,7	1,2%	1,2%	0,5%	1,3%
<i>rétrocession</i>	76,4	-0,6%	-0,6%	7,6%	8,5%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	133,6	3,8%	3,8%	3,6%	4,4%
Auxiliaires médicaux	226,9	3,4%	3,4%	2,6%	3,5%
<i>dont infirmiers</i>	130,0	3,1%	3,1%	2,3%	3,1%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	79,6	3,8%	3,8%	3,2%	4,0%
Biologie	80,4	-0,6%	-0,6%	0,2%	1,0%
Autres prestations ⁽²⁾	84,4	2,2%	2,2%	2,4%	3,3%
Dont frais de transport des malades	82,0	2,3%	2,3%	1,5%	2,3%
Indemnités journalières maladie	94,4	1,1%	1,1%	-1,4%	-1,4%
Etablissements de santé	1 872,3	1,7%	1,7%	0,3%	0,5%
Etablissements sanitaires publics	1 284,4	3,8%	3,8%	1,8%	1,8%
Etablissements sanitaires privés	312,5	-8,2%	-8,2%	-4,2%	-3,4%
Dont champ ODMCO	254,6	-9,2%	-9,2%	-4,1%	-3,3%
Dont champ OQN Soins de Suite et de Réadaptation	44,1	-2,5%	-2,5%	-4,7%	-3,9%
Dont champ OQN Psychiatrie	8,9	-1,5%	-1,5%	-4,8%	-4,0%
Etablissements médico-sociaux (champ OGD)	275,3	4,7%	4,7%	-0,4%	-0,4%
Dont personnes âgées	161,2	-0,7%	-0,7%	-3,8%	-3,8%
Dont personnes handicapées	104,2	12,5%	12,5%	6,0%	6,0%
Contribution Fonds d'Intervention Régional	60,1	2,1%	2,1%	1,5%	1,5%
Soins à l'étranger hors versement CLEISS	2,1	-12,0%	-12,0%	-14,3%	-14,3%
Total sur champ ONDAM	3 602,2	1,6%	1,6%	1,0%	1,4%
Prestations en espèces maternité	51,1	-3,3%	-3,3%	-11,8%	-11,8%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux.

(2) Transports et cures.

Source : RSI /SARDE/Portail CREA DIAMAN + données brutes comptables du RSI relatives aux forfaits/dotations globales transmises par la CNAMTS.

Les dépenses de soins de ville en date de soins progressent de 3,9 % en PCAP CJO à fin mars 2017

Les données présentées ci-dessous sont en date de soins. Les valeurs commentées sont les taux de croissance en période comparable à l'année précédente (PCAP) et en année complète mobile (ACM) corrigés des jours ouvrés (sauf IJ).

Les dépenses estimées de soins de ville à fin mars (1 050 M€) progressent de +3,9 % en PCAP et de +2,5 % en ACM, principalement portée par la dynamique des prescriptions. Hors IJ maladie, l'évolution estimée serait légèrement plus dynamique (+2,7 % en ACM).

LA DYNAMIQUE DES REMBOURSEMENTS HONORAIRES MEDICAUX ET DENTAIRES EST PORTEE PAR LES DEPENSES DES SPECIALISTES

Les **honoraires médicaux et dentaires** (338 M€) progressent à un rythme plus modéré que celui de l'ensemble des soins de ville : +2,4 % en PCAP et de +2,7 % en ACM, un rythme légèrement orienté à la baisse depuis septembre 2016.

Les remboursements des **généralistes sont en recul en PCAP (-0,9 %) et en nette décélération en ACM** (0,7 % après 1,5 % en février). Cette diminution reflète celle plus marquée des **consultations** (-1,4 % en PCAP).

Les dépenses des **spécialistes** demeurent plus dynamiques : +3,7% en PCAP, +4 % en ACM depuis le début de l'année. Cette dynamique est portée par les dépenses des actes techniques : +4 % en PCAP, +4,4 % en ACM même rythme depuis janvier). *A contrario* les dépenses de consultations sont peu dynamiques (+0,6 % en PCAP, +0,5 % en ACM).

Les remboursements des **dentistes** progressent de +3,1 % en PCAP. En ACM, elles augmentent de +1,5 %, en accélération par rapport au rythme enregistré depuis janvier (+1 %).

LES PRESCRIPTIONS, PORTEES PAR LA DYNAMIQUE DES DEPENSES DE MEDICAMENTS

Les dépenses de **prescriptions** (600 M€), qui représentent plus de la moitié des dépenses de ville, progressent de 5 % en PCAP. En ACM, elles augmentent de +2,6 %.

Les dépenses de médicaments progressent de +4,5 % en PCAP. En ACM, elles augmentent de +2,3 % en accélération depuis novembre 2016. Cette évolution résulte de la reprise de la croissance des remboursements des médicaments en officine, principal poste de dépenses (+0,1 % en ACM), après les baisses enregistrées en 2016 et

de la très forte dynamique des médicaments rétrocedés (+10,9 % en ACM) avec la montée en charge des traitements anticancéreux depuis fin 2016.

Les **prestations versées au titre de la LPP et des produits d'origine humaine** sont dynamiques, elles progressent de +6,2 % en PCAP et de 3,4 % en ACM.

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux**, demeure dynamique, +5,4 % en PCAP. En ACM, elle est de +3,2 %, en légère décélération depuis rapport janvier. Les dépenses des masseurs-kinésithérapeutes progressent de 1,9 % en ACM. Les dépenses des infirmiers sont plus dynamiques, avec +3,7 % en ACM.

Les dépenses de **biologie** sont dynamiques, +4,8 % en PCAP, et se traduit par une accélération des dépenses en ACM (+2,7 % après +2,1 % en février).

Les dépenses de **transports** progressent de +5,7 % en PCAP, et demeurent dynamiques en ACM (+4,5 %, +0,5 point par rapport à février).

Les dépenses **d'indemnités journalières** diminuent légèrement, -0,1 % en PCAP. Toutefois, la tendance à la baisse s'infléchit après les fortes diminutions enregistrées en 2015 et 2016 en lien avec les nouvelles modalités de calcul des IJ qui concernent principalement les auto-entrepreneurs. En ACM, les dépenses baissent de 1,3 %, (après -3,2 % fin 2016).

LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS

Les remboursements au titre des dépenses des **établissements privés** (212 M€) progressent de +3,7 % en PCAP. En ACM, elles progressent de +1,5 %, en accélération depuis le début de l'année (+0,6 % en janvier).

Cette dynamique s'observe dans toutes les disciplines. Dans le **champ de l'ODMCO**, principal agrégat de dépenses, les dépenses progressent de 2,6 % en PCAP. En ACM, elles progressent de +1,1 % (après 0,3 % en février). La progression est portée par celle des séjours (+0,9 %). Les dépenses de la liste en sus stagnent (-0,2 % en PCAP) et sont peu dynamiques en ACM depuis le début de l'année (+1,1% en mars).

Les dépenses de **soins de suite et de réadaptation** poursuivent leur progression dynamique, +8,2 % en PCAP (+4,2 % en ACM). Les dépenses de **psychiatrie** progressent de +14,9 % en PCAP. En ACM, la croissance s'accélère s'établissant à +5,4 % (après +3,1 % fin janvier). Ces évolutions sont toutefois à relativiser au regard du faible poids des dépenses remboursées de ces secteurs.

Tableau 2 : Evolution des dépenses estimées en date de soins à fin mars 2017

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses cumulées estimées mars. 2017	Taux de croissance annuel			
		PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾	ACM	ACM-CJO ⁽¹⁾
Soins de Ville (hors contrats)	1 052,0	4,9%	3,9%	3,5%	2,5%
Soins de Ville hors IJ maladie (hors contrats)	993,0	5,3%	4,2%	3,8%	2,7%
Honoraires médicaux et dentaires	338,1	4,7%	2,4%	3,7%	2,7%
Dont Généralistes	82,6	0,2%	-0,9%	1,4%	0,7%
<i>dont consultations généralistes</i>	56,5	-0,3%	-1,4%	1,7%	0,8%
Dont Spécialistes	192,2	6,7%	3,7%	5,2%	4,0%
<i>dont consultations spécialistes</i>	34,1	2,1%	0,6%	1,2%	0,5%
<i>dont actes techniques</i>	137,3	7,3%	4,0%	5,6%	4,4%
Dont Dentistes	60,7	4,6%	3,1%	2,5%	1,5%
Prescriptions	601,1	5,4%	5,0%	3,7%	2,6%
Produits de santé	407,4	5,4%	4,9%	3,5%	2,3%
Médicaments	321,0	5,1%	4,5%	2,8%	1,6%
<i>officine</i>	265,4	1,6%	1,2%	1,0%	0,1%
<i>rétrocession</i>	55,6	25,6%	24,3%	14,1%	10,9%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	86,4	6,7%	6,2%	6,4%	5,4%
Auxiliaires médicaux	141,5	5,4%	5,4%	4,2%	3,2%
<i>dont infirmiers</i>	76,1	3,4%	4,8%	3,1%	3,7%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	51,2	7,9%	6,3%	5,5%	1,9%
Biologie	52,2	5,4%	4,8%	3,4%	2,7%
Autres prestations	53,8	7,1%	5,8%	5,4%	4,7%
Dont frais de transport des malades	52,4	7,0%	5,7%	5,3%	4,5%
Indemnités journalières maladie	59,0	-0,1%	-0,1%	-1,3%	-1,3%
Etablissements sanitaires privés	211,9	4,6%	3,7%	2,1%	1,5%
Dont champ ODMCO	173,3	3,8%	2,6%	1,8%	1,1%
dont séjours	132,5	4,7%	3,4%	1,7%	0,9%
dont liste en sus	24,9	1,4%	-0,2%	1,8%	1,1%
dont hospitalisation à domicile	5,6	-10,5%	-9,7%	-4,8%	-4,6%
Dont champ OQN soins de suite et de réadaptation	29,8	7,5%	8,2%	4,0%	4,2%
Dont champ OQN psychiatrie	5,9	14,7%	14,9%	5,3%	5,4%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières maladie.